

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Web-dream

L'ensemble de nos conditions générales de ventes s'applique par priorité aux conditions générales d'achats de nos clients qui déclarent accepter formellement les présentes.

1. Obligations

Notre société s'engage à fabriquer, concevoir et réaliser, suivant les informations transmises par le client. Nous sommes seulement tenus à une obligation de moyens dans la réalisation de notre prestation.

2. Commande

Sera reconnu légalement comme commande soit la signature d'un devis comportant l'ensemble des mentions techniques et financières permettant de prendre en compte ladite commande, soit le paiement, même partiel du devis.

3. Obligations du client

Le client s'engage à remettre la totalité des renseignements, documents et éléments nécessaires à la réalisation des travaux prévus par le devis ou l'ordre de commande. La passation d'une commande portant sur la reproduction d'un objet qui bénéficie de la protection de la loi implique, de la part du client, l'affirmation de l'existence d'un droit de reproduction partielle ou intégrale et mondiale à son profit.

4. Droit de la propriété intellectuelle

Nous conservons la propriété de tous les éléments tels que, vidéos, illustrations, logos, images et sources, créés ou réalisés en notre qualité d'auteur (article L 111-1 du code de la propriété intellectuelle) ainsi que toutes les prérogatives s'y rattachant. Le client conserve la propriété de l'ensemble des éléments (images, textes, vidéo) qu'il aura fournis pour la réalisation de son projet. L'utilisation par le client de tout élément créé ou réalisé par nos soins dans le cadre de la réalisation de son projet, devra faire préalablement l'objet d'un accord écrit de notre société. D'une façon générale, le client n'acquiert aucun droit sur les outils, méthodes et savoir-faire utilisés par nous.

6. Corrections d'auteurs

Toute modification demandée par le client après passation définitive de la commande sera facturée en sus au prorata du temps passé.

7. Délai

Le délai de conception et de livraison est indicatif, sauf stipulations écrites contraires. Sa non observation ne peut motiver un refus total de l'installation ou du paiement de la facture.

8. Signature et Copyright

Nous nous réservons le droit d'insérer mention de notre signature et copyright sur toutes nos fabrications.

9. Responsabilité

Le client est réputé responsable du contenu du site en tant que directeur de publication. Nous ne pourrions être tenus pour responsables d'aucun préjudice indirect, perte d'exploitation ou manque à gagner éventuels subis par le client, ni aucun préjudice ou dommage au titre de l'installation, de l'exploitation. Notre responsabilité ne pourra, dans tous les cas, excéder la valeur de la présente prestation limitée sur une durée de 12 mois.

10. Sous-traitance

Nous nous réservons le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations, objet du présent contrat.

11. Refus de vente

Un refus de vente sera valablement opposé au client dans le cas d'une solvabilité douteuse ou d'incidents de paiements antérieurs, répétés ou non, ou encore dans le cas d'une demande contraire aux bonnes mœurs ou à la loi ou réglementation en vigueur.

12. Conditions de paiements

Un acompte de 50 % du prix devisé sera exigé à la prise de commande, matérialisée par la signature du devis portant date de début de la réalisation. Le solde, soit 50 % sera payable dans les 8 jours suivant la réception du site, sauf accord spécifiquement écrit et signé par les deux parties. Dans le cas d'un défaut de paiement de la part du client, de rejet de toute traite, quelque en soit la date d'échéance, nous nous réservons le droit :

- d'appliquer une pénalité de retard égale à 1.5 fois le taux de l'intérêt légal sur les sommes impayées.
- d'exiger le règlement de l'intégralité des factures, qu'elles soient ou non parvenues à échéances, et ce sans mise en demeure.
- de réclamer une clause pénale égale à 15 % de la totalité des sommes dues, sans pouvoir être inférieure à 300 euro.
- de faire appel à tout mode de recouvrement, y compris à un tiers.
- de suspendre toute prestation dans les huit jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

13. Vente à l'étranger

La règle de principe en matière de TVA applicable aux prestations de services est l'imposition au lieu d'établissement du prestataire (article 9 § 1 de la sixième directive TVA). Cette règle par défaut ne s'applique pas aux cessions de biens dématérialisés. Ces prestations font partie de la liste spécifique de l'article 9 § 2, e) de la sixième directive énumérant les prestations de services pour lesquelles l'imposition a lieu dans l'Etat du preneur de services (à savoir "l'acheteur" des biens digitalisés).

14. Validité des clauses

Dans le cas où la loi ou un règlement annulerait un quelconque article des présentes, les autres conditions conserveraient leur valeur entière.

La non application d'une quelconque des clauses de ces conditions générales de ventes n'entraîne pas renonciation par nous-mêmes à nous en prévaloir.

15. Litige

Les parties conviennent de rechercher une résolution amiable des litiges pouvant les opposer à la diligence de l'une des parties. Tout contentieux sera du ressort des Tribunaux du siège social de notre société.